



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50<sup>th</sup> anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



**TOGETHER**  
*for a sustainable future*

## DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

## FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

## CONTACT

Please contact [publications@unido.org](mailto:publications@unido.org) for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at [www.unido.org](http://www.unido.org)



D03286

  
Distr. LIMITEE

ID/WG.79/20

11 juin 1971

Original : FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

---

Cycle d'études sur l'expansion des industries du cuir et des articles en cuir dans les pays en voie de développement, projet régional pour l'Afrique

Vienne (Autriche), 22 février - 5 mars 1971

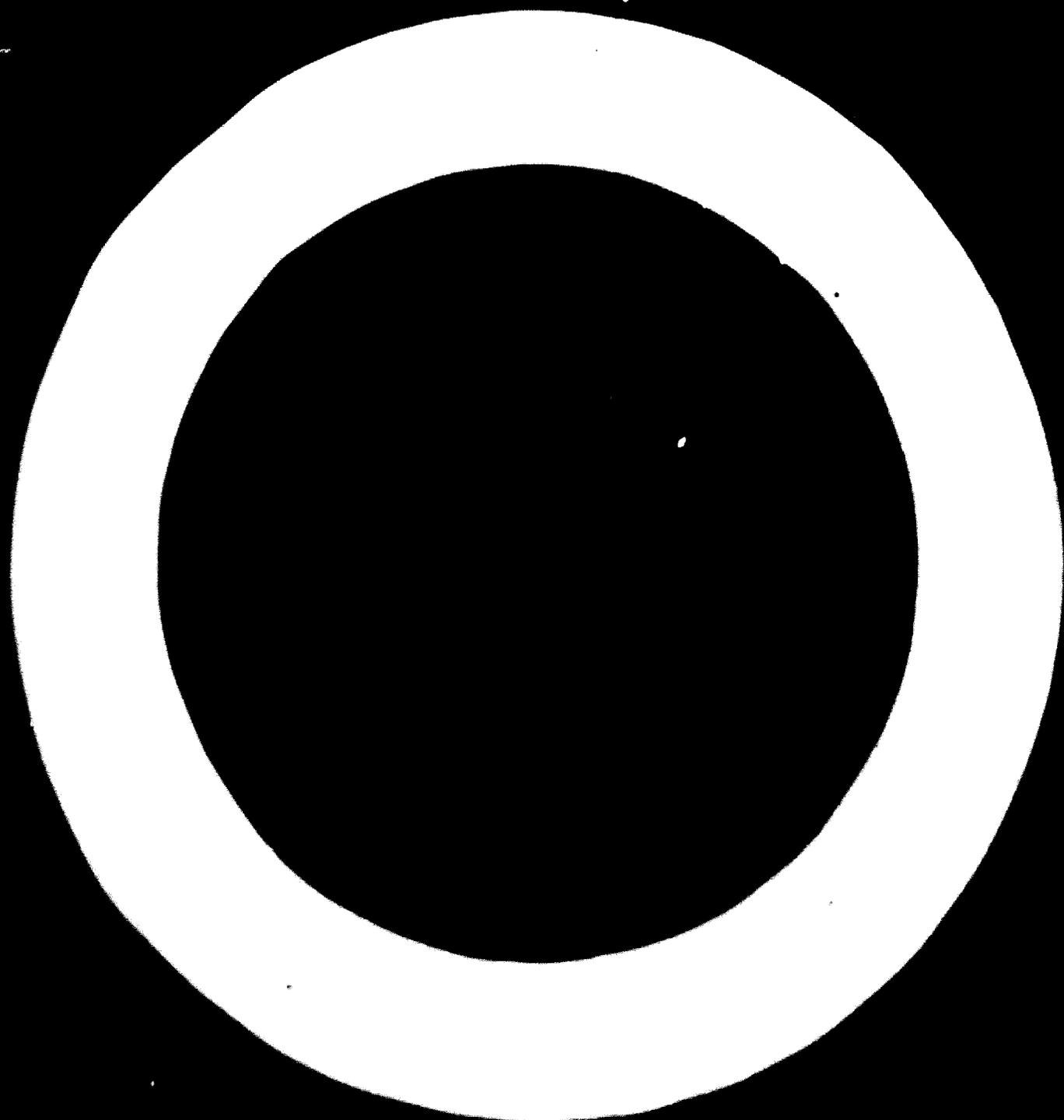
C O M M U N I C A T I O N  
SUR LA SITUATION DE L'INDUSTRIE DES PEAUX, DU CUIR  
ET DES PRODUITS EN CUIR AU  
M A L I ✓  
présentée par  
S. SON

---

✓ Ce document a été reproduit tel quel.

24.71-3153

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.



L'industrie du cuir occupe une place assez importante au Mali, parce que, comme vous devez certainement le savoir, le Mali est un pays d'élevage son cheptel est estimé à six millions de bovins, et onze millions d'ovins, et caprins. Le cheptel bovin est constitué par les zébus, le taucin et le métis. Les ovins sont les moutons à laine (60%) et les moutons à poils, (40%) environ. Dans le domaine des peaux et cuirs, la production du Mali est estimée à 200.000 pièces de bovins, et 800.000 pièces d'ovins et caprins. Ces chiffres ne tiennent pas compte bien entendu des exportations de bétail sur le pied, vers les pays africains voisins, tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Libéria, et les animaux morts de mort naturelle. Parce que, comme vous le savez, les problèmes de sécheresse, les problèmes de maladies ne sont pas encore résolus au Mali, et nous avons beaucoup d'animaux qui meurent chaque année de mort naturelle.

Il faut distinguer parmi les troupeaux indiqués ci-dessous les per-peaux, les peaux de boucherie, et les peaux brutes. Les premières sont fournies par l'abattoir frigorifique de Bamako, et constituent la meilleure qualité. Les peaux de boucherie sont celles collectées au niveau des boucheries des grandes villes. Comme les précédentes, elles sont arseniquées, c'est-à-dire trempées dans une solution à 4% d'arsenate de soude, puis étendues sur un cadre sous un hangar.

Les peaux brutes, sont celles qu'on trouve n'importe partout à travers le Mali. Elles ne sont pas arseniquées, et sont séchées à l'air libre, à même le sol. Comme vous le voyez, le système de séchage au Mali dans certains cas constitue un handicap très sérieux. Voici les classements des peaux collectées sur la base des indications fournies ci-dessus :

Premier choix	2%	Deuxième choix	3%	Troisième choix	40%
---------------	----	----------------	----	-----------------	-----

Il faut signaler que si la production des peaux de crocodile, reptile, panthère, etc, a été florissante il y a quelques années, elle connaît actuellement une baisse notable, voire inquiétante, à la suite des massacres systématiques que ces animaux ont subi. En conséquence, le Mali ne s'intéresse pas pour le moment aux peaux de porc, pour des considérations religieuses, quoiqu'à mon avis, les possibilités réelles existent.

Les activités liées à l'industrie du cuir sont premièrement : l'exportation des peaux brutes, l'industrie artisanale, le tannage, et la fabrication moderne des chaussures. Les exportations des peaux brutes sont du ressort de la Société Nationale d'Etat, qui co-habite avec un secteur privé, constitué par des petits commerçants locaux. C'est ainsi que la production des peaux brutes fait l'objet d'une exportation sérieuse vers l'Europe. L'industrie artisanale absorbe 20% de la production des peaux brutes. Les artisans locaux fabriquent surtout la maroquinerie destinée aux touristes, porte-feuilles, porte-documents, ceintures en peau de reptile, et de caïman, des tapis, et des sacs à main pour dames. Ils font également du tannage local pour la satisfaction des besoins intérieurs, tels que les chaussures, la sellerie, les harnachements de chevaux, les chaussures nu-pieds, etc. Les tannages à la fabrique modèle de chaussures sont du ressort de la Société Nationale de Tanneries Maliennes, Société d'Etat, créée il y a seulement un an. Cette société groupe une tannerie moderne, et une fabrique de chaussures.

Le tannage est celui qui est réalisé sur foulon, au végétal, au chrome, au zirconium, et ils n'ont pratiquement actuellement que du tannage au chrome et végétal combiné.

La tannerie du Mali absorbe à peu près 20% de la production des peaux brutes et occupe en ce moment 200 ouvriers. La production de la tannerie du Mali alimente la fabrique de chaussures, pour un tiers de sa production, c'est-à-dire que sur le volume total des peaux traitées dans la tannerie, il y a un tiers qui va à la fabrique de chaussures.

Il y a un tiers qui est consommé par l'artisanat local, parce que, je ne sais pas si j'ai eu l'occasion de vous le dire, l'artisanat local a trouvé un débouché dans les produits de la tannerie, et ainsi nous arrivons à vendre le tiers de notre production à l'artisanat local.

Le tiers qui reste fait l'objet d'une exportation en ce moment vers certains pays limitrophes du Mali.

Bien sûr, comme je vous l'ai dit dans mon exposé au départ, la tannerie n'absorbe que 20% des possibilités en peaux brutes au Mali. Bien sûr, elle a un projet d'extension, qui lui permettra dans les années à venir, c'est-à-dire dans un an et demi ou dans deux ans, d'augmenter sa capacité. Nous pensons que dans ce cadre, et dans celui de l'amélioration du rendement, et dans celui de la commercialisation, et aussi surtout dans le progrès technologique, ce séminaire nous procurera tous les renseignements dans l'intérêt de notre tannerie.

Merci Monsieur le Président. Voilà ce que j'avais à dire à mes collègues des autres pays africains.





**17. 5. 73**